

---

États financiers de  
La Fondation canadienne du rein

31 décembre 2019

---

---

Rapport de l'auditeur indépendant .....	1-2
État des résultats .....	3
État de l'évolution des soldes de fonds .....	4
État de la situation financière.....	5
État des flux de trésorerie .....	6
Notes complémentaires.....	7-15

---

## Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de  
La Fondation canadienne du rein

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de La Fondation canadienne du rein (la « Fondation du rein »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2019, et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, à l'exception des incidences de la situation décrite dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » du présent rapport, ces états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation du rein au 31 décembre 2019, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas pour de nombreux organismes sans but lucratif, la Fondation du rein tire ses revenus d'activités de collectes de fonds dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, l'audit de ces revenus s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de la Fondation du rein et nous n'avons pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des appuis du public, de l'excédent des revenus sur les dépenses et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018, de l'actif à court terme aux 31 décembre 2019 et 2018, et des soldes de fonds aux 1<sup>er</sup> janvier et 31 décembre 2019 et 2018. Nous avons également exprimé une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2018, en raison des incidences possibles de cette limitation sur l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation du rein conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation du rein à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation du rein ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation du rein.

## **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation du rein.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation du rein à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation du rein à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.<sup>1</sup>*

Le 8 juin 2020

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A125888

## La Fondation canadienne du rein

### État des résultats

Exercice terminé le 31 décembre 2019

	Notes	2019	2018
		\$	\$
<b>Revenus</b>			
Appui du public		<b>23 385 900</b>	23 295 629
Legs et dons en mémoire		<b>2 321 489</b>	3 583 634
Transfert du surplus de The Canadian Kidney Trustee Corporation	13	<b>882 985</b>	768 402
Revenus de placement alloués aux opérations	5 et 6	<b>1 008 325</b>	683 152
		<b>27 598 699</b>	28 330 817
Coût des campagnes de financement		<b>10 994 960</b>	11 439 299
Revenus nets		<b>16 603 739</b>	16 891 518
<b>Dépenses</b>			
Programmes			
Recherche		<b>4 190 143</b>	4 110 676
Services aux patients		<b>3 438 233</b>	3 076 461
Sensibilisation au don d'organes		<b>1 057 547</b>	915 043
Services publics éducatifs et communications		<b>3 377 675</b>	2 833 086
Développement de la Fondation du rein		<b>957 683</b>	855 179
		<b>13 021 281</b>	11 790 445
Gestion et administration		<b>3 541 837</b>	3 434 281
Perte à la cession d'immobilisations		—	15 261
		<b>16 563 118</b>	15 239 987
Excédent des revenus sur les dépenses avant l'élément suivant		<b>40 621</b>	1 651 531
Revenus (pertes) de placement non alloués aux opérations	5 et 6	<b>754 291</b>	(318 911)
<b>Excédent des revenus sur les dépenses</b>		<b>794 912</b>	1 332 620

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**La Fondation canadienne du rein**  
**État de l'évolution des soldes de fonds**  
 Exercice terminé le 31 décembre 2019

	Non grevés d'affectations	Investis en immobilisations	Affectés d'origine interne (note 9)	Affectés en dotation d'origine externe (note 8)	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Soldes de fonds au 1 <sup>er</sup> janvier 2018	3 306 370	426 634	8 196 461	4 530 245	16 459 710
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses excluant les revenus de placement non alloués aux opérations	1 839 828	(81 774)	(106 523)	—	1 651 531
Pertes de placement non allouées aux opérations	—	—	(318 911)	—	(318 911)
Dotations	—	—	—	191 353	191 353
Revenus de placement réinvestis	—	—	—	10 911	10 911
Transfert interfonds	(680 506)	139 473	541 033	—	—
<b>Soldes de fonds au 31 décembre 2018</b>	<b>4 465 692</b>	<b>484 333</b>	<b>8 312 060</b>	<b>4 732 509</b>	<b>17 994 594</b>
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses excluant les revenus de placement non alloués aux opérations	<b>398 202</b>	<b>(75 917)</b>	<b>(281,664)</b>	—	<b>40 621</b>
Revenus de placement non alloués aux opérations	—	—	<b>754 291</b>	—	<b>754 291</b>
Dotations	—	—	—	<b>30 902</b>	<b>30 902</b>
Revenus de placement réinvestis	—	—	—	<b>11 347</b>	<b>11 347</b>
Transferts interfonds	<b>(805 831)</b>	<b>105,721</b>	<b>700 110</b>	—	—
<b>Soldes de fonds au 31 décembre 2019</b>	<b>4 058 063</b>	<b>514 137</b>	<b>9 484 797</b>	<b>4 774 758</b>	<b>18 831 755</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**La Fondation canadienne du rein**  
**État de la situation financière**  
 au 31 décembre 2019

	Notes	<b>2019</b>	2018
		\$	\$
<b>Actif</b>			
À court terme			
Encaisse		<b>2 111 599</b>	4 200 842
Montant à recevoir de The Canadian Kidney Trustee Corporation	13	<b>907 311</b>	770 079
Intérêts à recevoir et autres débiteurs		<b>1 930 907</b>	1 523 655
Frais payés d'avance		<b>485 095</b>	709 067
		<b>5 434 912</b>	7 203 643
Immobilisations	3	<b>998 571</b>	1 007 522
Placements	4	<b>19 843 427</b>	16 721 981
		<b>26 276 910</b>	24 933 146
<b>Passif</b>			
À court terme			
Créditeurs et charges à payer	10	<b>1 503 405</b>	1 603 650
Apports reportés	7	<b>5 116 509</b>	4 381 379
Apports reportés – programme KRESCENT	7	<b>340 807</b>	430 333
Apports reportés – immobilisations	7	<b>484 434</b>	523 190
		<b>7 445 155</b>	6 938 552
Engagements et obligations contractuelles	11		
<b>Soldes de fonds</b>			
Non grevés d'affectations		<b>4 058 063</b>	4 465 692
Contribution d'un terrain		<b>335 000</b>	335 000
Investis en immobilisations		<b>179 137</b>	149 333
Affectés d'origine interne	9	<b>9 484 797</b>	8 312 060
Affectés en dotation d'origine externe	8	<b>4 774 758</b>	4 732 509
		<b>18 831 755</b>	17 994 594
		<b>26 276 910</b>	24 933 146

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil



\_\_\_\_\_, administrateur



\_\_\_\_\_, administrateur

**La Fondation canadienne du rein**  
**État des flux de trésorerie**  
 Exercice terminé le 31 décembre 2019

	<b>2019</b>	2018
	\$	\$
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Excédent des revenus sur les dépenses	<b>794 912</b>	1 332 620
Ajustements pour :		
Amortissement des immobilisations	<b>116 672</b>	106 928
Amortissement des apports reportés – immobilisations	<b>(40 755)</b>	(40 415)
Perte à la cession d’immobilisations	—	15 261
Gain à la vente de placements	<b>(27,052)</b>	(4 441)
Variation de la juste valeur non réalisée	<b>(1 662 332)</b>	451 589
Apports reportés constatés à titre de revenus	<b>(1 499 523)</b>	(1 396 090)
	<b>(2 318 078)</b>	465 452
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement		
Montant à recevoir de The Canadian Kidney Trustee Corporation	<b>(137 232)</b>	411 852
Intérêts à recevoir et autres débiteurs	<b>(407 252)</b>	(217 410)
Frais payés d’avance	<b>223 972</b>	(393 910)
Créditeurs et charges à payer	<b>(100 245)</b>	360 419
	<b>(420 757)</b>	160 951
Augmentation des apports reportés	<b>1 515 576</b>	1 757 144
Augmentation (diminution) des apports reportés – réserve sur les revenus de placement	<b>631 550</b>	(203 838)
	<b>2 147 126</b>	1 553 306
	<b>(591 709)</b>	2 179 709
<b>Activités d’investissement</b>		
Acquisition de placements	<b>(2 419 170)</b>	(1 161 045)
Produit de la vente de placements	<b>987 108</b>	68 916
Acquisition d’immobilisations	<b>(107 721)</b>	(140 804)
	<b>(1 539 783)</b>	(1 232 933)
<b>Activités de financement</b>		
Dotations	<b>30 902</b>	191 353
Revenus de placement réinvestis	<b>11 347</b>	10 911
	<b>42 249</b>	202 264
(Diminution) augmentation nette de l’encaisse	<b>(2 089 243)</b>	1 149 040
Encaisse au début	<b>4 200 842</b>	3 051 802
<b>Encaisse à la fin</b>	<b>2 111 599</b>	4 200 842

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## **1. Mission de la Fondation canadienne du rein**

La Fondation canadienne du rein se consacre à l'atteinte d'une excellente santé rénale et d'une qualité de vie optimale des personnes atteintes et la découverte d'un traitement pour la guérison de l'insuffisance rénale. La Fondation canadienne du rein (la « Fondation du rein ») est l'organisme national bénévole qui s'emploie à alléger le fardeau que représente l'insuffisance rénale :

- en finançant et en favorisant des recherches innovatrices en vue de trouver de meilleures options thérapeutiques et un traitement curatif;
- en offrant des programmes éducatifs et de soutien afin de prévenir l'insuffisance rénale chez les personnes à risque et donner aux personnes atteintes la capacité d'optimiser leur état de santé;
- en prônant un meilleur accès à des soins de santé de haute qualité;
- en sensibilisant davantage le public à l'importance de maintenir les reins en bonne santé et de consentir au don d'organes.

La Fondation du rein s'appuie sur un vaste réseau de bénévoles qualifiés travaillant en partenariat avec les membres du personnel pour offrir ses programmes et ses services partout au Canada. La Fondation du rein est un organisme de bienfaisance enregistré sous la *Loi de l'impôt sur le revenu* et est constituée en vertu des lois du Canada.

## **2. Méthodes comptables**

Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

### *Instruments financiers*

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur au moment où la Fondation du rein devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Par la suite, tous les instruments financiers sont comptabilisés au coût après amortissement, à l'exception des placements, qui sont comptabilisés à la juste valeur. La juste valeur des placements est établie à partir des cours de clôture. Les fluctuations de la juste valeur qui incluent les intérêts gagnés, les intérêts courus, les gains et les pertes réalisés à la vente et les gains et les pertes non réalisés sont incluses dans les revenus de placement.

Les coûts de transaction liés aux placements sont passés en dépenses au moment où ils sont engagés. Les coûts de transaction liés aux autres instruments financiers sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument comptabilisé au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire et comptabilisé à l'état des résultats à titre de revenu ou de dépense d'intérêts.

Dans le cas des actifs financiers comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, la Fondation du rein comptabilise à l'état des résultats une perte de valeur, le cas échéant, lorsqu'elle observe un changement défavorable important au cours de la période dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et que cette réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise à même l'état des résultats de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

## **2. Méthodes comptables (suite)**

### *Constatation des produits*

La Fondation du rein utilise la méthode du report pour comptabiliser ses apports. Les apports sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ils sont reçus. Les promesses d'apports non reçus ne sont pas comptabilisées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de revenus lorsque reçus. Les apports affectés sont constatés à titre d'apports reportés et comptabilisés dans les revenus lorsque les dépenses connexes sont engagées ou lorsque les immobilisations afférentes sont amorties. Les apports reçus à titre de dotations sont constatés à titre d'augmentation directe des soldes de fonds.

Les revenus de placement non affectés sont constatés lorsqu'ils sont gagnés. Les revenus de placement affectés sont reconnus comme apports reportés et sont constatés à titre de revenus au moment où les dépenses connexes sont engagées. Les revenus de placement devant être ajoutés aux dotations sont constatés à titre d'augmentation directe des soldes de fonds.

Jusqu'à 4 % de la juste valeur des placements est présentée comme étant des revenus de placement alloués aux opérations. Avec l'approbation du conseil d'administration national, des revenus de placement additionnels peuvent être alloués aux opérations pour des fins spécifiques. L'excédent ou l'insuffisance, s'il y a lieu, est présenté comme étant des revenus de placement non alloués aux opérations et est transféré à la réserve sur les revenus de placement.

Les revenus provenant des activités de financement sont présentés sur une base brute lorsque la Fondation du rein est considérée comme étant le principal obligé de cette activité. Certains revenus générés dans le cadre de programmes gouvernementaux fortement réglementés et qui se traduisent par un produit net à la Fondation du rein sont comptabilisés sur une base nette.

### *Dons de services*

La Fondation du rein tire un avantage important des dons de temps et de services de la part de bénévoles. Ces apports d'une grande valeur ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

### *Immobilisations*

Les immobilisations sont capitalisées au coût d'achat et amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction de leur durée de vie utile. L'équipement de bureau et les autres immobilisations sont amortis sur une durée de 5 ans. Le matériel informatique est amorti sur une durée de 3 ans. Le bâtiment reçu en don est constaté à sa valeur d'évaluation et est amorti sur une durée de 25 ans.

### *Ventilation*

La Fondation du rein classe ses activités en fonction de son développement, de la gestion et administration, et de ses quatre programmes d'activités : recherche, services aux patients, sensibilisation au don d'organes et services publics éducatifs et communications. Les coûts associés à chaque activité incluent tous les coûts directs liés à ces activités, y compris les dépenses salariales et les autres dépenses directes. La Fondation du rein contracte également certaines dépenses d'exploitation courantes par rapport à ces activités. Elle examine annuellement ses allocations de coûts pour s'assurer qu'elles demeurent conformes aux changements apportés à ses activités d'exploitation. Les modifications de ces allocations sont appliquées dans l'année de la révision.

Lorsque des coûts partagés ou indirects sont liés à plus d'une activité, la Fondation du rein ventile ces coûts en fonction des efforts déployés pour chaque activité. Ces coûts incluent les dépenses liées au personnel administratif, les dépenses de location et d'autres dépenses d'exploitation ne pouvant être imputées directement à une activité spécifique. Les dépenses admissibles sont ventilées soit selon les espaces physiques, soit selon le temps alloué aux activités par les employés.

## La Fondation canadienne du rein

### Notes complémentaires

31 décembre 2019

## 2. Méthodes comptables (suite)

### Ventilation (suite)

La Fondation du rein ventile une partie des dépenses des campagnes de financement aux services publics éducatifs et communications pour une de ses activités sur la base du principe que certains messages communiqués lors de cette activité sont principalement à des fins éducatives et promeuvent l'engagement du public. Ces coûts sont ventilés selon les meilleures estimations de la direction concernant la tranche des coûts directs du matériel éducatif qui s'applique à des activités non liées au financement.

### Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux NCOSBL, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des revenus et des dépenses constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

## 3. Immobilisations

	2019			2018
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Bâtiment	930 000	441 900	488 100	525 300
Terrain	335 000	—	335 000	335 000
Matériel informatique	903 891	815 370	88 521	116 256
Équipement de bureau	336 354	255 433	80 921	29 385
Autres	39 713	33 684	6 029	1 581
	<b>2 544 958</b>	<b>1 546 387</b>	<b>998 571</b>	1 007 522

## 4. Placements

	2019			2018		
	Juste valeur	Coût	Gains (pertes) non réalisés	Juste valeur	Coût	Gains (pertes) non réalisés
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Fonds du marché monétaire	3 630 603	3 661 938	(31 335)	2 025 845	2 034 606	(8 761)
Fonds d'obligations	3 306 278	3 277 548	28 730	4 504 309	4 668 691	(164 382)
Fonds d'actions canadiennes	4 627 862	4 377 022	250 840	3 608 152	3 929 274	(321 122)
Fonds d'actions internationales	8 278 684	7 291 671	987 013	6 583 675	6 516 494	67 181
	<b>19 843 427</b>	<b>18 608 179</b>	<b>1 235 248</b>	16 721 981	17 149 065	(427 084)

Les justes valeurs des placements sont basées sur le cours du marché en fin d'exercice.

**5. Revenus de placement**

Les revenus de placement se composent des éléments suivants :

	<b>2019</b>	2018
	\$	\$
Gain à la vente de placements	<b>27 052</b>	4 441
Distributions sous forme de dividendes et intérêts	<b>716 129</b>	618 462
Variation de la juste valeur non réalisée	<b>1 662 332</b>	(451 589)
	<b>2 405 513</b>	171 314

La présentation des revenus de placement aux états financiers est la suivante :

	<b>2019</b>	2018
	\$	\$
État des résultats		
Revenus de placement alloués aux opérations	<b>1 008 325</b>	683 152
Revenus (pertes) de placement non alloués aux opérations (note 6)	<b>754 291</b>	(318 911)
Augmentation directe des apports reportés		
Revenus (pertes) de placement affectés aux dotations d'origine externe (note 7a)	<b>600 521</b>	(203 838)
Revenus de placement alloués aux apports reportés	<b>31 029</b>	—
État de l'évolution des soldes de fonds		
Revenus de placement réinvestis dans les fonds de dotation	<b>11 347</b>	10 911
	<b>2 405 513</b>	171 314

**6. Réserve sur les revenus de placement**

En conformité avec la politique d'appropriation des revenus de placement de la Fondation du rein, les revenus de placement alloués aux opérations sont déterminés au début de l'année comme étant un pourcentage de la juste valeur des placements, avec un maximum de 4 %. Avec l'approbation du Conseil d'administration national, des revenus de placement additionnels peuvent être alloués aux opérations à des fins spécifiques. Tout excédent des revenus de placement par rapport au montant alloué est reconnu comme étant un revenu de placement non alloué aux opérations. Dans la mesure où le revenu de placement est moindre que le montant alloué, le manque à gagner est retiré de la réserve sur les revenus de placement et est reconnu comme une diminution du revenu de placement non alloué aux opérations. Les objectifs de cette politique sont de présenter annuellement un montant plus stable de revenus de placement à l'état des résultats et d'aider à maintenir le capital, ceci s'appliquant également aux années au cours desquelles les marchés sont moins performants.

	<b>2019</b>	2018
	\$	\$
Solde au début	<b>1 422 095</b>	1 605 362
Revenus (pertes) de placement non alloués aux opérations	<b>754 291</b>	(318 911)
Transfert du fonds affecté d'origine interne pour le Fonds d'innovation	—	135 644
Solde à la fin	<b>2 176 386</b>	1 422 095

**6. Réserve sur les revenus de placement (suite)**

En 2017, le Conseil d'administration national a créé un Fonds d'innovation qui est financé par les revenus de placement alloués aux opérations.

Le solde en réserve sur les revenus de placement à la fin de l'exercice comprend un engagement de 61 508 \$ (230 054 \$ en 2018) pour le Fond d'innovation. La réserve sur les revenus de placement est une composante du fonds affecté d'origine interne (note 9).

**7. Apports reportés**

*a) Apports reportés*

Les apports reportés comprennent des apports pour lesquels le donateur impose des affectations pour une raison spécifique, augmentés des revenus de placement tirés des affectations en dotation d'origine externe. Ces montants sont constatés aux revenus quand les dépenses relatives à ces affectations sont engagées. La Fondation du rein se conforme à ces affectations d'origine externe.

	Solde au début	<b>Ajouts</b>	<b>Débours</b>	<b>Solde à la fin</b>
	\$	\$	\$	\$
Revenus de placement des fonds affectés en dotation d'origine externe (note 5)	1 041 462	<b>600 521</b>	—	<b>1 641 983</b>
Recherche	964 407	<b>170 623</b>	<b>357 577</b>	<b>777 453</b>
Sensibilisation au don d'organes	793 818	<b>461 058</b>	<b>499 874</b>	<b>755 002</b>
Services publics éducatifs et communications	701 893	<b>(277 707)</b>	<b>15 525</b>	<b>408 661</b>
Services aux patients	615 967	<b>411 637</b>	<b>225 619</b>	<b>801 985</b>
Autres	263 832	<b>701 256</b>	<b>233 663</b>	<b>731 425</b>
	<b>4 381 379</b>	<b>2 067 388</b>	<b>1 332 258</b>	<b>5 116 509</b>

*b) Apports reportés – programme KRESCENT*

La Fondation du rein gère le Programme national de formation scientifique et d'encadrement des chercheurs spécialisés dans le domaine rénal (KRESCENT) pour lequel elle amasse et administre les fonds. Les fonds amassés et consacrés au programme sont assujettis aux méthodes et pratiques comptables en vigueur pour le programme général de recherche de la Fondation du rein.

	<b>2019</b>	2018
	\$	\$
Solde au début	<b>430 333</b>	486 031
Plus : commandites et dons reçus	<b>77 739</b>	1 882
Moins : montants reconnus dans les revenus durant l'exercice	<b>(167 265)</b>	(57 580)
Solde à la fin	<b>340 807</b>	430 333

## 7. Apports reportés (suite)

### c) Apports reportés – immobilisations

Ce solde inclut les dons et les achats en immobilisations avec les fonds désignés à cet effet.

	<b>2019</b>	2018
	\$	\$
Solde au début	<b>523 190</b>	562 274
Plus : apports reçus	<b>1 999</b>	1 331
Moins : montants reconnus dans les revenus durant l'exercice	<b>(40 755)</b>	(40 415)
Solde à la fin	<b>484 434</b>	523 190

## 8. Affectés en dotation d'origine externe

Les fonds affectés en dotation d'origine externe représentent le montant initial de la dotation.

	<b>2019</b>	2018
	\$	\$
Recherche	<b>2 380 218</b>	2 373 203
Autres activités spécifiées	<b>2 060 911</b>	2 026 693
Non spécifiées	<b>333 629</b>	332 613
	<b>4 774 758</b>	4 732 509

Le changement de la juste valeur pour les dotations d'origine externe est reflété dans les apports reportés.

## 9. Affectés d'origine interne

Le solde de fonds d'affectations d'origine interne comprend des ressources désignées par le Conseil d'administration national à des fins spécifiques. Ces fonds se composent de ce qui suit :

	<b>2019</b>	2018
	\$	\$
Surplus pour utilisation au cours des prochaines années	<b>3 415 309</b>	3 306 764
Engagements pour la recherche (incluant le programme KRESCENT)	<b>3 171 024</b>	3 162 111
Réserve sur les revenus de placement (note 6)	<b>2 176 386</b>	1 422 095
Projet stratégique	<b>425 000</b>	—
Renforcement des capacités pour la Saskatchewan	<b>190 548</b>	190 548
Renforcement des capacités pour le Manitoba	<b>—</b>	121 336
Dépenses en immobilisations futures pour le sud de l'Alberta	<b>80 000</b>	80 000
Programmes du Manitoba	<b>26 530</b>	29 206
	<b>9 484 797</b>	8 312 060

En 2016, le Conseil d'administration national a approuvé une politique visant à encourager la responsabilité financière à long terme. La politique permet aux divisions et au bureau national de transférer une partie de leur part de l'excédent consolidé pour les dépenses au cours des prochaines années.

**10. Crédoiteurs et charges à payer**

Les crédoiteurs et charges à payer comprennent des sommes à remettre à l'État de 5 182 \$ (7 053 \$ au 31 décembre 2018).

**11. Engagements et obligations contractuelles**

La Fondation du rein a des engagements pour la recherche (incluant le programme KRESCENT). Ces engagements, diminués des apports reportés pour la recherche, totalisent 2 287 254 \$. De plus, la Fondation du rein a signé une entente de cinq ans en 2016 avec le réseau Canadians Seeking Solutions and Innovations to Overcome Chronic Kidney Disease (Can SOLVE CKD). L'engagement pour ce projet représente un montant de 483 770 \$. La Fondation du rein a signé une lettre d'intention avec les Instituts de recherche en santé du Canada en 2019 pour 1 million \$. Ce projet débute en 2021 et se termine en 2025. La Fondation du rein s'est engagée, en vertu de contrats de location-exploitation à long terme relatifs à ses locaux, à verser des montants minimaux totalisant 2 920 171 \$ et dont elle est responsable, à l'exception de certaines dépenses d'exploitation. Ces montants sont censés être payés au cours des prochains exercices selon le calendrier suivant :

	Engagements de recherche	Contrats de location- exploitation
	\$	\$
2020	1 692 262	707 577
2021	1 055 221	588 702
2022	423 542	447 495
2023	200 000	255 162
2024	200 000	239 141
2025 et suivants	200 000	682 094

**12. Ventilation**

Les dépenses de gestion et d'administration ont été ventilées comme suit :

	2019	2018
	\$	\$
Services aux patients	<b>609 011</b>	601 572
Services publics éducatifs et communications	<b>327 914</b>	309 570
Recherche	<b>270 176</b>	375 457
Coût des campagnes de financement	<b>224 752</b>	246 077
Développement de la Fondation du rein	<b>181 457</b>	167 477
Sensibilisation au don d'organes	<b>164 085</b>	160 146

Comme le décrit la note portant sur les principales méthodes comptables, certaines charges encourues en même temps que les campagnes de financement ont été affectées à d'autres activités :

	2019	2018
	\$	\$
Services publics éducatifs et communications	<b>140 182</b>	135 545

**13. Opérations entre parties liées**

La Fondation du rein a un intérêt économique dans The Canadian Kidney Trustee Corporation (la « Fiducie »), puisque la Fiducie est l'organisme national dédié aux levées de fonds afin de supporter La Fondation du rein par la collecte et la revente de biens donnés, incluant des vêtements et des articles ménagers. Durant l'année, la Fondation du rein a effectué des opérations avec la Fiducie, qui ont eu lieu dans le cours normal des activités et qui sont mesurées à la valeur d'échange. Le montant dû entre ces parties liées est présenté distinctement dans les états financiers.

Durant l'année, la Fondation du rein a refacturé des frais de gestion pour un montant de 73 704 \$ (73 704 \$ en 2018) pour les services administratifs rendus.

Le résumé des informations financières de la Fiducie aux 31 décembre 2019 et 2018 et pour les années terminées à ces dates est présenté ci-dessous :

	<b>2019</b>	2018
	\$	\$
État de la situation financière		
Actif	<b>1 251 823</b>	1 071 947
Passif	<b>1 251 823</b>	1 071 947
Le passif inclut un montant dû à la Fondation du rein de 907 311 \$ (770 079 \$ en 2018)		
État des résultats		
Total des produits	<b>5 973 681</b>	5 945 681
Total des charges	<b>5 090 696</b>	5 177 279
Transfert du surplus à la Fondation du rein	<b>882 985</b>	768 402
Excédent des produits sur les charges	—	—
	<b>2019</b>	2018
	\$	\$
État des flux de trésorerie		
Activités de fonctionnement	<b>317 954</b>	(562 295)
Activités d'investissement	<b>(1 794)</b>	—
Activités de financement	<b>(202)</b>	—
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse	<b>315 958</b>	(562 295)

#### **14. Instruments financiers**

##### *Risque de crédit*

La Fondation du rein est exposée au risque de crédit découlant du fait que les donateurs et les débiteurs pourraient éprouver des difficultés financières et ne seraient pas en mesure de respecter leurs engagements. Cependant, les donateurs et les débiteurs de la Fondation du rein sont nombreux et variés, ce qui lui permet de réduire la concentration du risque de crédit.

##### *Risque de marché*

Le portefeuille de placement de la Fondation du rein est exposé au risque de marché, soit celui que la valeur d'un instrument financier fluctue à la suite des variations du cours du marché, que ces variations soient imputables à des facteurs propres à un titre particulier ou à son émetteur ou encore à des facteurs touchant l'ensemble des valeurs mobilières négociées. Ces risques incluent les risques de variation des taux d'intérêt et de change. Le portefeuille de placement de la Fondation du rein est géré professionnellement sur la base d'une politique de placement diversifiée afin de gérer ce risque. Le portefeuille de placement est examiné de façon régulière par le National Finance and Audit Committee et le Investment Committee de la Fondation du rein.

##### *Risque de liquidité*

Le risque de liquidité est le risque que la Fondation du rein ne soit pas en mesure de remplir ses obligations financières à leur échéance. La Fondation du rein surveille le solde de son encaisse et ses flux de trésorerie qui découlent de ses activités pour être en mesure de respecter ses engagements. Au 31 décembre 2019, les principaux passifs financiers de la Fondation du rein étaient les créditeurs et charges à payer.

#### **15. Informations supplémentaires**

En 2019, la rémunération totale des employés de la province de l'Alberta, dont la principale fonction est la tenue de campagnes de financement, est de 197 313 \$ (165 503 \$ en 2018).

#### **16. Événements postérieurs à la date de clôture**

Après la fin d'année financière, le 11 mars 2020, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a qualifié l'écllosion d'une souche du coronavirus (« COVID-19 ») de pandémie, ce qui a mené à une série de mesures d'urgence déployées afin de lutter contre la propagation du virus. La juste valeur des investissements de la Fondation a été affectée en symbiose avec les baisses globales enregistrées sur les marchés financiers. Par contre, la durée et l'impact du COVID-19 sont incertains au moment présent et il est donc impossible d'estimer de manière fiable l'impact de la durée et de la sévérité que ces développements auront sur la performance financière de la Fondation dans les périodes futurs.